

# VERALINE Vernis Extérieur

## Condition Extrême

RENDEMENT	SITUATION	SECHAGE	MATERIEL	NETTOYAGE
12 m <sup>2</sup> environ par Litre	Extérieur Intérieur	Entre 2 couches : 12 h env Séchage complet : 24 h env	Pinceau Pistolet électrique "Air Less"	White-Spirit

### DEFINITION

Produit de finition pour la protection et la décoration de la surface des bois.  
Produit prêt à l'emploi.

### DESTINATION

Tous les bois et matériaux dérivés des bois intérieurs et extérieurs (portes, fenêtres, volets, bardages, charpentes...).

### PROPRIETES

Extérieur, intérieur.  
Formule gélifiée.  
Formule transparente, incolore (teinte variable en fonction des diverses essences de bois).  
Aspect brillant, satiné (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).  
Haute résistance à l'eau et aux intempéries.  
Ne cloque pas.  
Ne s'écaille pas.  
Lavable.  
Anti-UV.

### CARACTERISTIQUES

**Classification** : AFNOR NF 36-005 - Famille 1 - Classe 4a.  
**Aspect** : Brillant, Satiné.  
**Teinte** : Incolore.  
**Etat physique** : Onctueux.  
**Liants** : Résines alkydes uréthanes.  
**Pigment** : Non concerné.  
**Extrait sec** : 52% - 55% en poids.  
**Point éclair** : 23°C < PE < 55°C.  
**Densité** : 0,900 - 0,910.  
**pH** : Non concerné.  
**Viscosité** : 1100 +/- 200cps.  
**Solvant** : White-Spirit.  
**Valeur COV** : 421gr/l max. Valeur limite en UE pour ce produit : 500gr/l (2007).  
**Conservation** : 2 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs.  
**Stockage** : Bien refermer l'emballage après usage.  
**Conditionnement** : En bidons de 1L - 2,5Litres.

### AVANT MISE EN ŒUVRE

Avant l'application de la lasure, les bois intérieurs, extérieurs, devront être traités avec nos produits de traitement insecticide, fongicide en fonction de leur destination dans l'ouvrage.

- **en préventif** : 2 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200gr/m<sup>2</sup> sur toutes les faces et assemblages.
- **en curatif** : 3 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200gr/m<sup>2</sup> sur toutes les faces et assemblages.

A l'extérieur, utiliser un système teinté pour protéger le bois contre les UV.

Application sur bois secs, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière et de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1). La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'apporteur.

**Sur bois neufs** : ponçage, brossage, dépolissage.

**Sur bois anciens** (revêtement dégradé, champignons) : ponçage, décapage, brossage, dépolissage (retirer toutes particules non adhérentes).

**Sur bois anciens vernis** : (revêtement non dégradé, système d'entretien) : égrenage, brossage, dépolissage.

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

Une température supérieure à 10°C et une humidité relative de 50% est nécessaire pour un séchage optimal.

# VERALINE Vernis Extérieur

## Condition Extrême

### PREPARATION DES BOIS DIFFICILES

Avant l'application de la 1<sup>ère</sup> couche, consulter le Service Conseils.

**Essences à constituants gras : Niangon, Teck, Sipo...**

Effectuer un dégraissage à l'acétone ou au solvant cellulosique.

1 couche de VERALINE Vernis Ext Condition Ext + 2 couches de VERALINE Ext Condition Ext.

**Essences dures, acides : Chêne, Châtaignier...**

1 couche de VERALINE Vernis Ext Condition Ext + 2 couches de VERALINE Vernis Ext Condition Ext.

**Essences poreuses, acides : Western Red Cèdar...**

2 couches de VERALINE Vernis Ext Condition Ext + 2 couches de VERALINE Vernis Ext Condition Ext.

**Essences contenant des antioxydants : Iroko, Padouk, Teck...**

1 couche de BONDEX Protection Lasure Sans Odeur diluée à hauteur de 10% d'eau + 2 couches de BONDEX Protection Lasure Sans Odeur sans dilution.

**Essences fortement acides, résineuses : Sapin, Epicéa, Mélèze, Pin Maritime, Pin sylvestre, Pin d'orégon...**

Nettoyage au solvant cellulosique ou raclage en cas de coulures de résines.

1 couche de VERALINE Vernis Ext Condition Ext + 2 couches de VERALINE Vernis Ext Condition Ext.

Le taux d'acidité de certains bois peut interférer sur la durabilité des finitions. (W. Red Cedar).

Une préparation des fonds doit être faite dans les règles de l'art pour les bois dits à contre fil ou à gros grains (ponçage, égrenage).

### APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau.

Pulvérisation : Nous consulter.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : White-Spirit.

Bien brasser le produit avant emploi et durant application.

L'épaisseur de la couche appliquée est d'environ 100 à 125 µm humide.

Appliquer dans le sens du veinage du bois en croisant les passages et en égalisant.

Entre les couches : Egrenage à l'abrasif 220-240.

**Système VERALINE :**

1 couche de VERALINE Vernis Ext Condition Ext à raison de 40gr/m<sup>2</sup> environ.

2 couches de VERALINE Vernis Ext Condition Ext à raison de 80gr/m<sup>2</sup> environ.

**Entretien** : la périodicité d'entretien dépend de la teinte et de l'exposition des menuiseries. Il doit être effectué avant toute altération du produit.

- 1 couche de VERALINE Vernis Ext Condition Ext à raison de 40gr/m<sup>2</sup> environ.

**Durabilité :**

Condition extrême (fort ensoleillement) : 1 couche d'entretien au bout de 2 ans.

**Recommandations et restrictions d'usages :**

La durée du système peut être altérée en fonction de certains paramètres :

- application sur bois humides.
- application sur bois non préparés dans les règles de l'art selon les DTU en vigueur.
- absence de traitement fongicide/insecticide.
- exposition Sud-est, Sud-ouest.
- application sur surfaces horizontales ou faisant un angle < 45°.
- défaut et conception de l'ouvrage impliquant des zones avec des surfaces décrites précédemment.
- certaines essence de bois nécessitant des préparations particulières ou l'emploi de vernis spécifiques comme : les bois gras (Niangon, Teck, Sipo...), les bois acides et durs (Chêne, Western Red Cedar), les bois résineux (Mélèze...).
- mauvaise imprégnabilité des bois dû à la présence de bois parfait (bois de cœur).
- application sur des bois contaminés par un champignon de bleuissement.

### RENDEMENT

Variable selon le mode d'application, la porosité du bois, son état de surface, sa structure et le sens de la coupe.

12 m<sup>2</sup> au litre par couche environ.

### SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température (>5°C). L'essence du bois.

La quantité de produit appliquée. L'hygrométrie.

La ventilation. Le mode d'application.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Recouvrable : 12 heures environ.

Séchage complet : 24 heures environ.

Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs que les temps annoncés au dessus.

# VERALINE Vernis Extérieur

## Condition Extrême

### CONSEILS DYRUP

---

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit à base de résines alkydes en phase solvant.

Eviter l'empilage des menuiseries avant leur séchage complet.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre, de l'exposition et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Après ouverture du pot utiliser la totalité du produit.

Après l'application d'un produit de traitement, il est nécessaire de respecter le temps de séchage du produit avant l'application de la finition.

Selon DTU 59.1 : « Les bois contenant des extraits colorés, peuvent les exsuder en provoquant des taches, surtout en façades très exposées à la pluie et malgré le produit d'impression ».

Selon le DTU 41-2 (NFP 65-210-1) revêtements extérieurs en bois, les compatibilités entre les produits de traitement appliqués antérieurement et les produits de finition doivent être assurées.

La norme NFP 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système de finition en fonction des supports, des défauts et singularités de certaines essences de bois.

L'incolore peut rehausser la couleur naturelle de certains bois.

La teinte finale dépend de la teinte des bois.

Ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

Ne pas appliquer sur les stations horizontales en contact avec le sol (de type terrasses, caillebotis...).

Sur lambris et bardages neufs, appliquer la première couche sur toutes les faces avant la pose (contre parements, tranche des panneaux...).

Certaines essences de bois et conceptions d'ouvrages non réalisées dans les règles de l'art peuvent dégrader les finitions prématurément.

Une couche d'entretien est conseillée en fonction de l'exposition, des bois, du grammage déposé et de l'état du système (voir entretien).

La notion d'entretien est liée au choix du système et doit être définie au préalable par le prescripteur.

En cas d'application sur bois collés avec des liants alcalins (colles phénoliques...) et exposés à l'humidité, un risque de migration de soude en surface peut entraîner des efflorescences blanchâtres au contact de VERALINE. Ce risque concerne surtout certains contreplaqués utilisés à l'extérieur. Dans ce cas, il convient de nettoyer les surfaces à l'eau et à l'éponge, dès l'apparition des efflorescences.

**Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).**

### PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

---

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité : Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

En intérieur, aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, les mains, le visage.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

**Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.**

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

**Edition JANVIER 2009** : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

**DYRUP**

---

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre – France

Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - [www.dyrup.fr](http://www.dyrup.fr)